



Commune de DOUVRES

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES

### 1) Cadre de la consultation

La commune de **DOUVRES** est engagée dans une démarche de développement durable et dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (**PCAET**).

A ce titre, elle souhaite mettre à disposition une partie des toitures des bâtiments ci-dessous désignés, en vue de la mise en place d'installations photovoltaïques :

- Les toitures de l'école et de la salle des fêtes, situées route d'Ambronay 01500 DOUVRES, cadastrée Parcelle : **B 1868**. Ce bâtiment est un ERP classé **5ème** catégorie, de type **L**.
- La toiture actuelle est couverte par des tuiles. La surface mise à disposition est d'environ **75 m<sup>2</sup>**.

Le plan des toitures mis à disposition est fourni en Annexe 1.

### 2) Conditions de la mise à disposition

L'occupant, titulaire du contrat de mise à disposition, devra respecter les conditions suivantes :

- Disposer des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des équipements (autorisations d'urbanisme, contrat de raccordement, éventuel contrat d'achat, etc.)
- Disposer des assurances civiles et professionnelles inhérentes aux technologies posées, de façon à couvrir les risques en matière de vol, catastrophes naturelles, défaut d'étanchéité, dommages aux tiers, etc.
- Respecter les préconisations techniques et réglementaires (normes, codes, DTU, etc.) relatives à la technologie mise en œuvre et à son intégration sur un bâtiment public, notamment lorsqu'il s'agit d'un Etablissement Recevant du Public (ERP).
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en assurer l'entretien et la sûreté
- Ne pas perturber l'usage du bâtiment et informer en avance des différentes interventions prévues pour l'installation ou la maintenance.
- Missionner au maximum les entreprises locales pour les travaux prévus
- Etre une société dont la gouvernance est majoritairement détenue par des citoyens du territoire

L'occupant utilisera la surface mise à disposition à l'unique fin de concevoir, réaliser et exploiter des équipements photovoltaïques.

Mairie de Douvres  
140 Place de la Babillière 01500 – DOUVRES  
☎04.78.38.22.78  
[mairie@douvres.fr](mailto:mairie@douvres.fr)

La mise à disposition prendra la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, dont la durée sera au minimum de 30 ans. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation.

### 3) Critères de sélection

Les candidatures seront étudiées au regard de la grille de critères pondérés de la façon suivante :

- Gouvernance citoyenne (40%)
- Qualité technique du projet (20%)
- Montant de la redevance/loyer (10%)
- Retombées locales financières prévisionnelles (30%)

### 4) Organisation de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt est mis en ligne sur le site internet de la collectivité.

Les candidatures devront remplir le formulaire joint en Annexe 2 et joindre une lettre de motivation.

La sélection du candidat vaudra engagement ferme de la collectivité sous réserve que les clauses suspensives suivantes soient levées au moment du lancement des travaux:

- Validation de la faisabilité technique et économique de l'opération photovoltaïque par un professionnel
- Obtention de l'ensemble des autorisations administratives assurances, financements, etc. nécessaires à la bonne réalisation du projet
- Maintien d'une gouvernance et d'un capital détenu majoritairement par des citoyens
- Validation par la collectivité du montant de la redevance finalement proposé après la finalisation du développement du projet
- Lancement des travaux avant le 31 décembre 2021

Les réponses sont à envoyer **avant le 01 mars 2021** par voie électronique à la mairie de DOUVRES à l'adresse [mairie@douvres.fr](mailto:mairie@douvres.fr)

A Douvres le 29 janvier 2021

Christian LIMOUSIN  
  
Maire de DOUVRES (Ain)  


Mairie de Douvres  
140 Place de la Babillière 01500 – DOUVRES  
☎ 04.78.38.22.78  
[mairie@douvres.fr](mailto:mairie@douvres.fr)

# Annexe 1 : Plans des toitures mises à disposition

Plan de cadastre & une vue aérienne

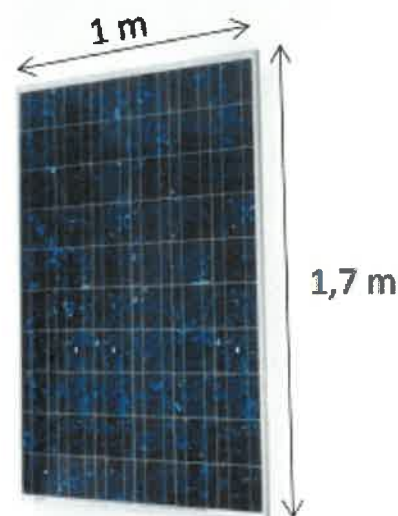


Les caractéristiques des toitures sont les suivantes :

Toiture	Orientation	Inclinaison
1 & 2	SUD +20°	42% (soit 23°)

Les panneaux standards ont les spécificités suivantes :

- ✓ Dimensions : 1m x 1,7m
- ✓ Puissance : 250 à 300 Wc



Source : Photowatt

	Surface totale	Nombre de panneaux	Surface exploitable	Puissance équivalente
1	57 m <sup>2</sup>	24	40,8 m <sup>2</sup>	6 à 7,2 kWc
2	52 m <sup>2</sup>	21	35,7 m <sup>2</sup>	5,25 à 6,3 kWc

Mairie de Douvres  
 140 Place de la Babillière 01500 – DOUVRES  
 ☎04.78.38.22.78  
[mairie@douvres.fr](mailto:mairie@douvres.fr)



Mairie de Douvres  
140 Place de la Babillière 01500 – DOUVRES  
☎04.78.38.22.78  
[mairie@douvres.fr](mailto:mairie@douvres.fr)

## Annexe 2 : Formulaire à remplir par le candidat

Candidat	
Dénomination sociale de l'entreprise	
Nom du représentant légal	
Numéro SIREN	
Adresse du siège social	
Nom et coordonnées mail et tel de la personne contact	
Composition de l'actionnariat et capital détenu	
Gouvernance	

Projet	Ecole	Salle des fêtes
Puissance envisagée		
Type d'intégration envisagé ( <i>ex : intégré total / simplifié, surimposition, brise-soleil, etc.</i> )		
Technologie PV		
Montant de l'investissement envisagé		
Description du financement envisagé		
Mode de valorisation de l'électricité proposé		
Calendrier prévisionnel (étude / travaux / mise en service)		

Convention	Ecole	Salle des fêtes
Durée de la convention proposée		
Redevance d'occupation proposée à la collectivité		
Conditions particulières		
Signature souhaitée d'une promesse de bail (Oui / Non et indiquer à quel moment)		

